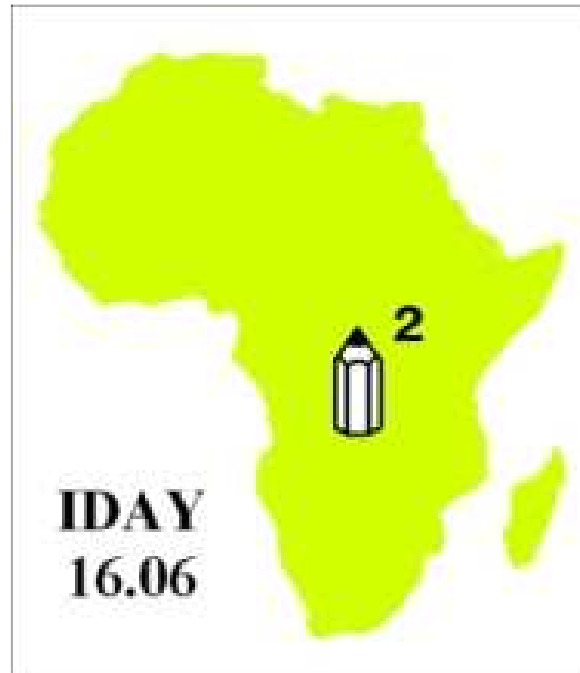


MANIFESTE IDAY - 2008



INTERNATIONAL DAY OF THE AFRICAN CHILDHOOD
JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE AFRICAINE
INTERNATIONALER TAG DER AFRIKANISCHEN KINDHEIT
INTERNATIONALE DAG VAN DE AFRIKAANSE JEUGD
DIA INTERNACIONAL DE LA CRIANCIA AFRICANA
...and its YOUTH - IDAY.aisbl - www.1606.eu

MANIFESTE IDAY-2008

1. INTRODUCTION

1.1. Le Cadre

1.1.1. En avril 2000, au cœur de la capitale sénégalaise, les dirigeants de ce monde s'engagent à créer un monde plus juste à travers la signature du Cadre de Dakar. Au cœur de ce projet figurent les 6 objectifs de l'Education Pour Tous. En septembre de la même année à New York, les chefs d'Etat et de gouvernement se rassemblent à l'ONU pour adopter la Déclaration du Millénaire.

« Nous reconnaissons que, en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos sociétés respectives, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient.¹ »
Le deuxième des 6 objectifs de cette déclaration (OMD2) entend « assurer l'éducation primaire gratuite et de qualité pour tous d'ici 2015 ». Ce cadre prévoit aussi une réduction significative de l'analphabétisme ».

1.1.2. Le Cadre de Dakar et les Objectifs du Millénaire pour le Développement² ont réussi à élever la problématique de l'accès à l'enseignement au rang de préoccupation universelle.

1.1.3. En 2008, on note que des progrès incontestables ont été accomplis y compris en Afrique subsaharienne. Selon le Pôle de Dakar³, l'effectif des élèves scolarisés y aurait augmenté de 29 millions depuis 2000 et le taux d'accès en dernière année du primaire, qui mesure approximativement l'achèvement du cycle, serait passé de 48% à 65% entre 1990 et 2005. Au rythme actuel, 3 pays atteindraient l'OMD2

1.1.4. Mais ces chiffres ne peuvent nous faire oublier qu'aujourd'hui plus de 30 millions d'enfants entre 6 et 12 ans ne reçoivent toujours pas un enseignement minimal en Afrique et que plus de la moitié des enfants et des jeunes non scolarisés dans le monde sont africains. De plus, pour 4 pays d'Afrique sub-saharienne, le niveau de scolarisation régresse avec certains atteignant en 2002 leur niveau de 1990.

1.1.5. La croissance démographique attendue pour l'Afrique continuera à accentuer le problème de la scolarisation⁴. Avec un taux de croissance moyenne de 2.9 %, la population africaine de 750 millions d'habitants, doublera d'ici 2030 et dépassera les 2 milliards vers 2050. L'Afrique deviendra alors le plus grand réservoir de jeunes dans le monde. Cette croissance rapide explique aussi que contrairement à l'évolution sur les autres continents, en Afrique, le nombre de jeunes illettrés continue d'augmenter alors qu'ailleurs il baisse ou reste stable.

1.1.6. La pauvreté, la ruralité et le genre, sont les principaux obstacles à l'accès à l'éducation. Ainsi, les ménages des communautés rurales ou des zones urbaines marginalisées, souvent plus

¹ Extrait de la Déclaration du Millénaire, ONU, 2000.

² http://www.un.org/french/millenniumgoals/goal_2.html

³ « EPT, l'urgence de politiques sectorielles intégrées. », Pôle de Dakar, Breda, 2007.

⁴ Selon l'UNESCO, le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire en Afrique subsaharienne devrait augmenter de 20% dans les 10 années à venir. Rapport EPT 2008.

pauvres, pâtissent d'un moindre accès à l'enseignement de base. Le facteur genre renforce fortement les deux autres facteurs cumulés (pauvreté et ruralité). En dernière année de primaire, on compte en moyenne 88% filles pour 100 garçons. Cette proportion descend à 51 % au Tchad⁵.

1.1.7. Une autre préoccupation majeure est la qualité de cet enseignement. Sur 100 enfants africains qui entrent à l'école primaire, seuls 60% d'entre eux achèvent le cycle et parmi ceux-ci plus de 50% ne maîtrisent pas les acquis fondamentaux. En Afrique on compte plus souvent le nombre d'élèves par livre scolaire que l'inverse. Imputables à de nombreux facteurs (enseignement non adapté au milieu, absence de formation préscolaire, manque d'enseignants et temps insuffisant de prestation par professeur, loin de la norme des 900 heures/an, formation insuffisante des enseignants, classes surpeuplées, manque de matériel, grèves, salaires trop bas des enseignants, ...) les problèmes de qualité dans les systèmes éducatifs africains affaiblissent fortement les efforts fournis au niveau de l'accessibilité.

1.2. L'éducation comme outil clé d'un développement socio-économique durable et respectueux de la dignité humaine

1.2.1. Le non-respect des droits de l'enfant fragilise tout développement humain et économique durable. L'éducation est le socle du développement socio-économique. Seule une population ayant accès à l'enseignement peut prendre conscience de ses droits, les défendre et constituer le contre-pouvoir nécessaire à la pratique de la démocratie. Le renforcement du pouvoir (*empowerment*) des populations est reconnu comme une condition nécessaire à la construction d'un Etat de droit.

1.2.2. L'instruction entraîne aussi une plus longue espérance de vie, un planning familial plus équilibré, une meilleure prévention sanitaire⁶ ainsi que l'investissement personnel dans l'instruction des enfants. Elle est donc la clé d'une amélioration du bien-être des individus.

1.2.3. Enfin, il est difficile de concevoir une utilisation efficiente de l'aide étrangère sans une participation plus active des populations aux décisions stratégiques de leur pays.

⁵ « EPT, l'urgence de politiques sectorielles intégrées. », Pôle de Dakar, Breda, 2007.

⁶ Les études montrent que chez les femmes ayant terminé leurs primaires, l'incidence du VHS/SIDA diminue de moitié.

1.3. De nombreux acteurs pour relever ce défi

1.3.1. Les Etats africains

1.3.1.1. Conformément aux conclusions de l'Unesco et du Pôle de Dakar, nous soutenons que les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire sont une des plus puissantes armes dont disposent les gouvernements pour faire avancer l'agenda de réduction de la pauvreté.

1.3.1.2. Malgré une augmentation des dépenses d'éducation depuis 1999, la part des budgets affectés par les gouvernements africains à l'enseignement reste insuffisante : en moyenne 5%, alors que la santé prélève 10% et les dépenses militaires et de sécurité 14% des PIB.

1.3.2. L'aide publique étrangère

1.3.2.1. Suite à la réunion de Dakar et aux OMD, l'aide extérieure en faveur de l'éducation a augmenté. Elle est passée de 1,6 milliards USD en 2000 à 6,4 milliards en 2005. La part allouée à l'éducation en Afrique est passée de 3% en 2000 à 8% en 2004⁷. On constate toutefois un désengagement depuis 2005 : les montants engagés pour l'éducation ont diminué pour revenir au niveau de 2002 (7% des montants d'aide globale).

1.3.2.2. Selon la Campagne Mondiale pour l'Education, « aucun des pays du G7 n'apporte actuellement sa quote-part équitable du chiffre de 9 milliards USD annuels, considéré comme le chiffre minimal nécessaire pour offrir à tous les enfants la possibilité de mener à terme leur éducation primaire. Et il reste un long chemin à parcourir pour obtenir les 16 milliards USD annuels qui, selon les estimations, permettraient de réaliser le programme complet de l'EPT⁸ ». La société civile constate donc une volonté politique affirmée mais un manque d'action efficace.

1.3.3.3. L'Initiative Fast Track (FTI) est un fonds multi-bailleurs mis en place en 2002. Il encourage les Etats à proposer des plans nationaux sectoriels viables, assortis d'indicateurs objectivement vérifiables et soutenus par des ressources intérieures. Aujourd'hui, les contributions des pays donateurs ne semblent pas couvrir pas les besoins nécessaires pour honorer les « contrats » FTI.

1.3.2.4. A ce problème général de disponibilité de fonds se rajoute le problème de leur répartition. L'orientation de l'aide publique au développement est encore beaucoup trop liée aux intérêts commerciaux et géopolitiques des pays donateurs. C'est ainsi que près de la moitié de l'aide à l'éducation est distribuée à des pays à moyen revenu et que seulement moins de 20 % sont réservés aux pays définis comme Etats fragiles ou touchés par des conflits⁹.

1.3.2.5. Enfin, on observe qu'une faible partie seulement de l'aide octroyée à l'éducation atteint effectivement son but en raison de détournements à d'autres fins par les pays récipiendaires. Il est à noter que la plupart des gouvernements africains figurent parmi les plus corrompus dans la liste établie par Transparency International.

⁷ « EPT, l'urgence de politiques sectorielles intégrées. », Pôle de Dakar, Breda, 2007.

⁸ « Bulletin scolaire 2007 », Campagne Mondiale pour l'Education.

⁹ « Bulletin scolaire 2007 », Campagne Mondiale pour l'Education.

1.3.3. L'aide privée

Les montants d'aide privée pour l'enseignement de base en Afrique ne représenterait qu'environ 10% des besoins. Elle ne peut donc à elle seule prétendre amener l'Afrique à atteindre les objectifs du Cadre de Dakar. Elle entraîne de plus des effets pervers : elle ne respecte pas toujours la souveraineté nationale et elle est souvent distribuée de façon aléatoire suite à des rencontres fortuites allant parfois à l'encontre des priorités nationales. Elle joue toutefois un rôle non négligeable parce qu'elle répond à des besoins locaux évidents et apporte un soulagement à des souffrances humaines locales criantes. L'apport croissant de fonds en provenance de la diaspora pour des projets d'intérêts collectifs fera que cette aide jouera à l'avenir une part croissante dans la course pour assurer l'enseignement de base de qualité pour tous.

1.3.4. Le rôle de la société civile

1.3.4.1. La société civile influence de plus en plus les orientations politiques, leur mise en pratique, leur contrôle et leur évaluation. Acteur de terrain incontournable, la société civile est indispensable dans la mise en place de stratégies « *bottom up* » et le contrôle social des actions gouvernementales. Ces responsabilités sont encore plus utiles dans les contextes actuels de décentralisation et d'aide octroyée sous forme de contributions budgétaires.

1.3.4.2. Le défi à relever par la société civile est sa consolidation pour pouvoir être reconnue comme un interlocuteur valable ainsi que la reconnaissance par les autorités gouvernementales de son utilité comme partenaire indépendant capable d'entretenir un dialogue constructif.

1.3.4.3. La diaspora africaine est un acteur indispensable dans les échanges entre l'Occident et l'Afrique. Connaisseurs des réalités de leur pays d'origine et des réalités occidentales, les membres de la diaspora représentent des intermédiaires très utiles. Outre les transferts de biens et monétaires effectués au titre de la solidarité familiale, les migrants africains contribuent à la construction politique, économique et sociale de leur pays d'origine comme d'immigration par l'échange des compétences et la confrontation des valeurs.

1.3.5. Les facteurs connexes :

1.3.5.1. Le sous- ou mal-développement étant un problème complexe, sa solution dépend nécessairement d'un grand nombre de facteurs. Puisque la pauvreté est la première cause de non-scolarisation en primaire (45%¹⁰) et que la scolarisation est un des socles de la croissance économique, il convient de reconnaître que l'un et l'autre sont interdépendants. La globalisation a été un facteur de croissance économique important pour certains pays en voie de développement mais force est de constater qu'elle est appliquée de façon asymétrique. Les pays riches continuent à subventionner leurs productions agricoles au dépens de celles de pays largement ruraux fortement dépendants de leurs productions agricoles pour assurer la survie de la majeure partie de leur population. Les pays riches prônent aussi la liberté de mouvement des produits et des capitaux tout en s'opposant à celle des personnes.. Un rééquilibrage économique dans le cadre de la globalisation de l'économie mondiale est donc nécessaire comme mesure d'accompagnement des efforts en faveur de l'enseignement de base des pays du tiers-monde.

¹⁰ Pôle de Dakar Rapport 2006.

1.3.5.2. Depuis 1980, la dette extérieure publique de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, passant de 45 milliards de dollars en 1980 à 175 milliards de dollars en 2003¹¹. Ces dettes freinent les dépenses publiques pour l'enseignement¹². Les Ajustements structurels nécessaires pour assainir les finances publiques et réduire l'endettement étranger excessif des Etats africains ont été reconnus comme ayant un impact négatif sur leur politique sociale. Ils ont eu un effet désastreux sur les secteurs de l'enseignement et de la santé de ces pays. Des mesures compensatoires s'imposent donc.

1.3.5.3 Les droits de l'enfant

En Afrique, de nombreux enfants subissent des entraves sociales les empêchant de recevoir la scolarisation à laquelle ils ont droit: les enfants de la rue, les enfants domestiques, les enfants dits « sorciers », les enfants soldats, les enfants prisonniers, les jeunes filles mariées de force avant la fin de leur scolarité, sans oublier les phénomènes connexes du travail des enfants, le trafic d'enfants, les abus sexuels et la prostitution. Nombre de ces enfants ne sont même pas repris dans les registres de population et donc dans les statistiques. Or, l'école est la meilleure protection de l'enfant, et nos sociétés sont donc toutes en partie responsables de leur sort en n'investissant pas d'avantage dans leur scolarisation.

1.3.5.4 La santé

Le paludisme, le kwashiorkor (pour ne citer qu'un exemple récent de l'Angola), le VIH/SIDA et autres pandémies ont des effets dévastateurs sur les systèmes scolaires : la pénurie ou l'absentéisme aigu des professeurs, l'absentéisme des enfants, le manque de suivi par les parents, l'augmentation du nombre d'orphelins...

Les ressources qui auraient pu être consacrées à l'éducation sont actuellement englouties pour combattre ces maux alors même que l'accès à l'éducation aurait eu des impacts directs bénéfiques sur la santé. En effet, des études montrent que les populations bénéficiant de l'enseignement primaire ou équivalent sont moins susceptibles d'être victimes de certaines maladies : l'éducation de base doit être reconnue comme faisant partie de tout programme de santé préventive et vice-versa.

1.3.5.5. L'appel de la migration et la fuite des cerveaux

Selon les sources des Nations Unies et de Banque Mondiale 75% des migrants africains sont généralement très hautement qualifiés. Les deux tiers des diasporas qualifiées ou hautement qualifiées sont d'anciens étudiants ou chercheurs venus parachever leurs formations ou études en Europe ou aux Etats Unis. Ce « brain drain » prive l'Afrique d'un nombre important de ses scientifiques et autres ressources humaines compétentes nécessaires pour son développement durable. Les causes des migrations africaines subsahariennes vers les pays nantis du Nord sont multidimensionnelles. La mobilité est fonction à la fois de débouchés économiques meilleurs à l'étranger, d'objectifs intellectuels telle la recherche scientifique, de motifs d'ordre plus général, tels les conflits et les guerres, et, de plus en plus de l'extrême paupérisation des populations africaines par rapport à celle du reste du monde. Dans certains pays, cet exode est aussi, la conséquence du désengagement de l'Etat ou du secteur privé du domaine de la recherche qui a provoqué l'effondrement des appareils scientifiques nationaux. Les maigres salaires des fonctionnaires, des chercheurs et des enseignants qui ne permettent plus de faire vivre une famille

¹¹ « La dette de l'Afrique aujourd'hui », CADTM, 2005.

¹² « Commonwealth Education Fund »

incitent également à quitter le pays

1.3.5.6. Les situations de conflits

Plusieurs pays africains vivent des situations de conflits ou de post-conflits (Soudan, Somalie, RDC, Mozambique, Burundi, ...). La malnutrition, les maladies, les traumatismes sont des conséquences directes de ces situations de même que les destructions d'infrastructures scolaires et l'incapacité des jeunes d'accomplir leur cycle d'études par pénurie de professeurs ou manque de sécurité. De plus, Les conflits armés africains contemporains se sont caractérisés par un recrutement massif d'enfants soldats : des gosses analphabètes ou peu formés enlevés qui, après des rites initiatiques épouvantables se transforment en machines à tuer. A l'issue des conflits, les enfants-soldats sont rejetés par leur communauté d'appartenance pour avoir été auteur des pires atrocités.

Des mesures spéciales doivent être prises pour que ces jeunes ne voient pas leur vie entière détruite par ces circonstances exceptionnelles. Notamment l'alphabétisation accélérée et la réinsertion professionnelle devraient permettre de récupérer des milliers de jeunes et surtout les jeunes filles sinon perdus pour la société. IDAY soutient les propositions soumises par le Forum of African Women Educationalists (FAWE) sur ce plan.

2. RECOMMANDATIONS

2.1. Recommandations générales

- Le système éducatif doit s'intégrer et s'adapter à son milieu socio-économique et culturel. Le bon sens et la pédagogie commandent, notamment, que les enfants commencent l'apprentissage scolaire dans la langue qu'ils parlent avant la scolarisation. Les langues officielles devraient être enseignées comme deuxième langue.
- L'école est l'affaire de tous. Il faut y impliquer les parents, créer (ou réinstaurer là où ils ont été annulés) les Comités de Parents, de professeurs et d'élèves et renforcer les structures traditionnelles notamment pour la formation préscolaire, dont l'importance capitale est de plus en plus reconnue.
- Instituer des mécanismes pour l'intégration de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives.
- Favoriser la production locale de matériel scolaire.

2.2. Recommandations aux gouvernements africains

- Au moins doubler sur 5 ans la part des dépenses publiques consacrées à l'enseignement de base. Cet enseignement doit comprendre explicitement les trois composantes suivantes :
 - o l'enseignement préscolaire, notamment par le renforcement des capacités des communautés et familles afin qu'elles puissent assurer la protection de la petite enfance et son éveil à la scolarisation;
 - o l'école primaire officielle, notamment en contribuant au financement des professeurs et matériel scolaire des écoles communautaires ; et
 - o l'alphabétisation des jeunes au travail dont le droit à l'enseignement de base n'a pas été respecté lorsqu'ils étaient en âge d'être en primaire.

- Inscrire le droit à l'enseignement dans la Constitution et engager des mesures spécifiques à l'encontre de coutumes locales qui font obstacle à l'enseignement de base pour tous (par exemple contre les mariages forcés ou l'exclusion des jeunes filles à cause d'une grossesse précoce) et proposer des cours d'alphabétisation équivalente aux jeunes plus âgés pour éviter qu'ils ne viennent surpeupler les classes existantes de primaire.
- Considérer les Organisations de la Société Civile comme des interlocuteurs à part entière et institutionnaliser leur implication dans le développement des politiques nationales.
- Produire des rapports officiels et transparents sur les budgets de l'Aide et de l'Education.
- Donner la priorité aux populations marginalisées ou exclues, notamment :
 - o Les habitants des zones rurales, suburbaines, enclavées ou déshéritées
 - o Les filles
 - o Les enfants socialement sortis de leur cadre familial (voir ci-dessus sous 1.3.6.)
- Organiser tous les trois ans dans un pays africain, des « Etats Généraux de l'enseignement de base » réunissant autour d'une même table, les gouvernants, les autorités scolaires, les enseignants, les familles, les communautés, les organisations de la société civile, les Universités et les agences internationales et donateurs privés, locaux et étrangers. Le but est de faire le point sur le sujet par l'approche systémique en vue d'élaborer un cadre stratégique triennal comprenant les résultats à atteindre et des indicateurs objectivement vérifiables, en adéquation avec les réalités de chaque pays participant.
- Renforcer la coordination nationale des bailleurs de fonds étrangers – privés et publics – pour veiller à ce que tous ceux intéressés par l'EPT (Education Pour Tous) travaillent de concert dans le cadre d'une stratégie nationale. Ceci encouragera le contrôle et l'appropriation au niveau national¹³.

2.3. Recommandations aux OSC

- Les organisations de la société civile africaine doivent s'organiser et se coaliser à plusieurs niveaux, conformément aux politiques en vigueur (cf décentralisation) et en essayant de s'intégrer aux réseaux existants.
- Se rendre politiquement plus visible, surtout en ce qui concerne les organisations travaillant dans des zones marginalisées, souvent de petite taille et « oubliées ».
- Rassembler leurs activités, programmes et revendications en un document annuel et le transmettre aux autorités.
- Intégrer à côté de tous les projets « concrets » (construction écoles, scolarisation, formation enseignants...), un travail d'interpellation politique (plaidoyer).
- Instituer des mécanismes d'interpellation politique régulière afin de renforcer le dialogue avec les autorités.
- Veiller à ce que les engagements des autorités et les dates-butoirs soient honorés.

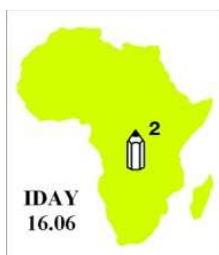
2.4. Recommandations aux donateurs publics et privés

- Accroître la part de l'aide publique à l'enseignement de base en Afrique sub-saharienne comme facteur essentiel du développement économique durable et équitable.
- Reconnaître aussi qu'une population instruite est la condition sine qua non d'une plus grande efficience de l'aide étrangère.

¹³ « Positions de la société civile africaine pour l'équité et la justice. Les défis de la réalisation des objectifs de l'EPT en Afrique », Ancefa, 2005.

- Porter une attention particulière aux mesures de renforcement de la qualité de l'enseignement notamment en respectant les conditions socio-culturelles et économiques locales.
- Consacrer plus de fonds au renforcement de la capacité et du pouvoir des organismes locaux. Chaque fois qu'un donateur bilatéral ou multilatéral fournira un soutien sectoriel à un plan d'éducation gouvernemental, 3% de cette somme devraient être réservés pour un Fonds national de la société civile pour l'éducation¹⁴ servant au renforcement des capacités et aux actions de plaidoyer.
- Donner la priorité aux zones marginales ou exclues de façon à éviter de se substituer aux responsabilités gouvernementales.
- Reconnaître le rôle que peut jouer la diaspora africaine en Europe et instaurer un cadre formel de consultation régulière de ses ressortissants africains en matière des stratégies d'octroi de l'aide bilatérale, particulièrement dans les secteurs sociaux.
- Prenant acte de la tendance des pays européens de concentrer leur aide bilatérale sur un nombre limité de pays africains, il revient à la Commission européenne de coordonner ces décisions de façon à éviter qu'il y ait des pays « orphelins » et de s'assurer que les politiques particulières des pays membres soient complétées utilement par l'aide européenne. Chaque pays est invité à prendre des mesures pour que les membres de la diaspora soient encouragés à investir dans les projets d'intérêt collectif de leur pays d'origine, même si ce pays ne figure pas parmi ceux sélectionnés pour recevoir de l'aide officielle.

¹⁴ « Fonds Nationaux de la Société Civile pour l'Education : Exposé Préliminaire », GCE, Save The Children, Action Aid, Oxfam.



INTERNATIONAL DAY OF THE AFRICAN CHILDHOOD
JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE AFRICAINE
INTERNATIONALER TAG DER AFRIKANISCHEN KINDHEIT
INTERNATIONALE DAG VAN DE AFRIKAANSE JEUGD
DIA INTERNACIONAL DE LA CRIANCA AFRICANA
....and its YOUTH - IDAY.aisbl - www.1606.eu

ANNEXE 1: quelques recommandations locales¹⁵...

Burkina Faso

- l'intensification du recrutement et la formation conséquente d'enseignants du primaire afin de réduire le déficit en personnel et d'améliorer le taux d'encadrement ;
- l'effectivité du port de l'uniforme au primaire ;
- l'instauration du transport en commun urbain des élèves relevant de l'éducation de base ;
- le renforcement de l'instruction civique et les travaux manuels dans le contenu des programmes du primaire et post-primaire ;
- l'institutionnalisation des journées d'orientation au profit des élèves dès le primaire en collaboration avec les différents corps de métiers existants pour susciter les vocations.

Burundi

- Accentuer les investissements en faveur de l'alphabétisation des jeunes au travail (enfants domestiques, de la rue,, réfugiés, zones sinistrées et en situation de post-conflits,.....)
- Equiper d'écoles primaires les zones jusqu'à présent délaissées.

Cameroun

- améliorer les conditions de travail des enseignants des zones rurales à travers la création des cases de passage pour ces derniers
- permettre aux enseignants des zones rurales de pouvoir obtenir une partie de leur salaire à la rentrée afin de leur permettre de s'établir dans les villages où ils sont envoyés et de ne pas mendier auprès des parents d'élèves
- construire plus d'écoles dans les zones rurales et y envoyer plus d'enseignants qualifiés

¹⁵ Ces recommandations sont écrites pas les groupements IDAY locaux.

- baisser le prix des manuels scolaires
- encourager les enfants à donner leur opinion en matière d'éducation, afin d'éveiller leur conscience et de susciter en eux l'engouement pour l'éducation de qualité

Guinée

La Guinée, à l'instar des autres pays d'Afrique se trouve confrontée à d'énormes difficultés en matière de l'éducation de qualité. Cela malgré les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires à travers des programmes sectoriels d'éducation mise en œuvre depuis 1984 (PASE1, PASE2, EPT).

Ces efforts ont constitué en :

- améliorer le taux de scolarisation des enfants ;
- favoriser la protection et l'éducation de la petite enfance ;
- rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous
- développer l'apprentissage et le savoir-faire auprès des jeunes et des adultes ;
- réduire de 50% le taux d'analphabétisme des adultes ;
- atteindre la parité entre les sexes d'ici 2005 et l'égalité d'ici 2015 ;
- améliorer la qualité de l'éducation ;

Depuis 2008, le gouvernement de la République de Guinée pour qui l'éducation est l'un des éléments fondamentaux de la stratégie de réduction de la pauvreté a initié le Programme Sectoriel de l'Education (PSE) dont les trois objectifs sont :

- l'accroissement de l'accès ;
- l'amélioration de la qualité et
- le renforcement de la gestion ;

Notons que le taux de scolarisation est passé de 30% en 1990 à 80% en 2006.

Malgré ces notables réussites, des défis majeurs restent encore à relever tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Les zones urbaines absorbent les 60% des dépenses allouées à l'éducation et aussi bénéficient de l'essor de l'enseignement privé. Cependant les salles de classes enregistrent encore des effectifs très pléthoriques dans les écoles publiques (environ 150 élèves par classe en moyenne au niveau secondaire dans la ville de Conakry).

La cherté de la vie dans ces zones ne permet pas aux nombreuses familles à revenu faible d'envoyer leurs enfants à l'école et de les maintenir pour terminer leur cycle.

L'éducation dans les milieux ruraux quant à elle est confrontée à plusieurs difficultés notamment :

- le refus des enseignants d'être mutés dans les villages,
- l'absence d'écoles privées d'enseignement,
- la pauvreté croissante de la majorité des populations,
- la faiblesse des dépenses publiques au bénéfice des zones rurales (32,5%).

Dans ces zones, la probabilité d'accès à l'école des enfants est de l'ordre de 28% lorsqu'ils

appartiennent à un ménage dont le chef est analphabète et pauvre. C'est le cas de 80% des

ménages ruraux (diagnostic du Ministère du Plan, décembre 2004). L'accès des filles à l'école

subi aussi la persistance des tabous qui réduisent le rôle de la femme à la procréation et aux travaux de ménage.

Dans l'ensemble, le système éducatif est confronté à des défis dont entre autres :

- L'insuffisance d'infrastructures adéquates ;
- Le déficit d'enseignants qualifiés ;
- Le faible moyen de déplacement approprié pour les agents de l'éducation en milieu rural ;
- L'absence de motivations au niveau des enseignants;
- Le nombre cruellement déficitaire d'enseignants en zones rurales ;
- Le faible niveau d'accès des élèves aux livres et manuels scolaires...

Pour relever ces défis, et améliorer la qualité de l'éducation en Guinée, il est nécessaire de tenir compte des recommandations suivantes :

- rendre l'éducation de base obligatoire et gratuite pour tous les enfants ;
- motiver et encourager les enseignants à travailler dans les zones rurales ;
- faciliter l'accès aux livres et manuels scolaires ;
- soutenir d'avantage la formation continue des enseignants ;
- développer des infrastructures adéquates ;
- sensibiliser d'avantage les autorités, les décideurs, la communauté internationale en faveur de l'éducation de base de qualité pour tous les enfants,

En conclusion, la réussite de la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'éducation au bénéfice de tous les enfants dépend invariablement de la synergie des efforts entre le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les communautés à la base et de la communauté

Mauritanie

- Renforcement des capacités des réseaux nationaux IDAY en matière de plaidoyer, de capacités organisationnelles et institutionnelles et des NTICS ;
- Appui aux activités de collecte de matériels scolaires pour les écoles en milieu rural;
- Appui à la synergie entre les écoles africaines et européennes par le jumelage et le parrainage des élèves;
- Appui à la mise en place des caravanes écoles pour la scolarisation des enfants nomades;
- Plaidoyer pour une mise en œuvre effective des droits à l'éducation tels que stipulés dans la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant (CDE) et la Convention africaine pour les droits et le bien être de l'enfant;
- Lutte concertée contre les pratiques réfractaires à l'enseignement des enfants tel que le mariage précoce, ainsi que le gavage des jeunes filles (entre 12 et 18 ans), qui sont la cause directe de la déperdition scolaire en Mauritanie;
- Appui à l'enseignement des enfants handicapés avec un renforcement des capacités des écoles d'enfants handicapés;
- Un accent particulier devra être donné à la création des cantines scolaires dans les écoles des quartiers défavorisés et en milieu rural;
- Renforcement des bibliothèques scolaires au niveau des écoles primaires, du collège et des lycées et en particulier les établissements de filles.

- Aide urgente aux écoles dans les zones sinistrées telles que la ville de Tintane qui a complètement été inondée par les torrents en Aout 2007.

Ouganda

We commend the government for introducing Universal Primary Education (UPE) which has seen multitudes of children now enrolled in school. However, this measures to 82% and therefore there is need for other strategies to ensure that the other 18% also joins education institutions. The following critical observations can contribute to the attainment of the EFA goals.

- The government ought to abolish all charges in whichever form in Public Primary Education to allow retention of child in these institutions.
- The government ought to increase on the education budget so that most educational needs are solved at all levels.
- The government should reinstate the Parents Teachers Associations, which backstopped education institutions through their contributions to school budgets.
- The government should discipline teachers and other instructors in the education sector who abuse children and deny them the opportunity to study.

République Centrafricaine

- Intensifier les investissements en faveur de la scolarisation des orphelins.

République Démocratique du Congo

Etat actuel du système éducatif de la RDC

De 1985 à 2005, le taux brut de scolarisation est passé de 80% à 64% soit une chute de 26% . Une chute liée à la forte croissance démographique, mais aussi surtout causée par des crises multiformes : crise économique et financière, crise politique et sociale, guerres successives qui perdurent encore ainsi que les effets dévastateurs de la VIH (sida). L'ensemble des ces difficultés a eu des conséquences désastreuses sur le système d'éducation en RDC, notamment : le désengagement financier de l'Etat, la vétusté, les destructions et dégradations des bâtiments et des équipements, le manque des fournitures scolaires, la démotivation du personnel éducatif, le vieillissement du corps enseignant, la fuite des cerveaux, des bouleversements sociaux et démographiques.

Capacité à réaliser l'objectif : « Education Pour Tous (EPT) » en 2015

Face à cette situation catastrophique, comment l'Etat congolais peut-il atteindre l'objectif de développement du millénaire « Education pour tous en 2015 » auquel il a souscrit ?

Les études en cours au niveau de la Banque mondiale et les milliards de dollars requis pour la satisfaction des besoins qu'implique l'atteinte de cet objectif suggèrent que la date de 2015 soit repoussée à 2020 et qu'il soit défini une programmation en plusieurs étapes comportant chacune des objectifs limités à atteindre.

Dans cette perspective, le Gouvernement congolais a élaboré en 2005 un projet intitulé « Plan d'Action National de l'Education Pour Tous (PANEPT) », plan qui détaille minutieusement les objectifs et les secteurs concernés avec des montants chiffrés. Toutefois, face à ce défi, les budgets actuels de l'Etat congolais paraissent de loin insuffisants. Seuls un concours de nombreux investissements importants permettraient d'avancer sereinement vers l'objectif.

Pour ce qui de l'objectif de la parité du genre, le Gouvernement congolais n'en a pas fait un objectif séparé compte tenu de la très faible différence entre le taux brut de scolarisation des filles et celui des garçons qui a toujours caractérisé le système éducatif en RDC.

On peut donc conclure que l'état actuel du système éducatif de la RDC accuse de nombreuses faiblesses surtout sur les plans des investissements et de gestion.

Recommandations

- ✓ Création de nouvelles infrastructures scolaires dans les milieux urbano- ruraux
- ✓ Création des écoles préscolaires avec un programme adapté
- ✓ Révision considérable du budget alloué à l'éducation par le gouvernement
- ✓ Des investissements significatifs et une rigueur de gestion de l'ensemble des institutions scolaires qui fasse échec à la corruption et à la mauvaise gouvernance.
- ✓ Réhabilitation des infrastructures scolaires désaffectées ;
- ✓ Réorganisation du transport scolaire et distribution d'un repas équilibré dans les écoles ;
- ✓ Augmentation du salaire des enseignants (afin de lutter contre la prise en charge des enseignants par les parents),
- ✓ Formation et recyclage des enseignants;
- ✓ Organisation des associations des parents.
- ✓ Révisitation du programme d'enseignement qui tient compte du développement de chaque enfant et chaque communauté
- ✓ Renforcement de programme d'alphabétisation dans le pays
- ✓ Création des centres de rattrapage scolaire et réhabilitation de quelques centres socio professionnels qui tiennent encore malgré la vétusté ...
- ✓ Organisation des activités génératrices des revenus pour soutenir l'éducation,
- ✓ Création d'un fonds pour l'éducation avec la possibilité de renforcer le secteur éducatif privé
- ✓ Mise en place d'un programme d'éducation spécialisé pour les enfants détenus dans les prisons, les enfants des réfugiés et des enfants nés des enfants de la rue

LES SIGNATAIRES :

A2D ONG (Bénin) - Abantu Zambia (Belgium) - ABSJ (Burkina Faso) - Africa Hakuna Matata (Belgium) - Académie Internationale des Arts et de la Mode (Cameroun) - Action développement parrainages mondiaux (Belgium) - AD ONG (Bénin) - ADEAS (France) - ADEC (France) - Aedaf (Kinshasa/RDC) - AEDAF Aide à l'Education pour l'Afrique (Belgium) - AFEDS Ouaga (Burkina Faso) - AFHALITD (Cameroun) - Afrikaans Platform (Belgium) - AGIR PLUS (Togo) - AIDSS TOGO - AJA (Togo) - AJC/GALS (Burkina Faso) - AJNSB Ouaga (Burkina Faso) - AMENPELAVE (Cameroun) - Amis des Enfants asbl (Belgium) - Amitié Congo (Belgium) - ANAMAD (Kinshasa/RDC) - ANGB/OUAGA (Burkina Faso) - Anges du Ciel (Kinshasa/RDC) - ANI (France) - APEO (France) - APOED (Burkina Faso) - APROPEV (Kinshasa/RDC) - Apsof (Kinshasa/RDC) - AREDEE/RS (Togo) - ARS (Burundi) - ASADHO (RDC) - ASEDOS (France) - ASMA (Bénin) - ASSAF (Togo) - Association des Hommes Vivant avec le VIH/Sida (République Centrafricaine) - Assistance Nomade (Mauritanie) - Association Bantangafo Bé-Okro (République Centrafricaine) - Association Burkinabé Actions Communautaires (Burkina Faso) - Association des Jeunes et Amis pour le Développement Intégré de la Guinée (Guinée Conakry) - Association des Formateurs pour le Développement de l'Entrepreneuriat (Guinée Conakry) - Association des Jeunes pour l'Education et la Culture (Guinée Conakry) - Association Inter Etat des jeunes du Liptako-Gourma (Burkina Faso) - Association Jeunesse Entreprise Guinée - Association pour la Promotion de l'Enfant en Mauritanie - Association ZINGO (République Centrafricaine) - Atelier Fiwe (France) - BRIDDERLECH DEELEN (Luxembourg) - Bureau congolais des loisirs (Kinshasa/RDC) - C.P.S (Uganda) - CAAPF (Togo) - CAD (Burundi) - CAEPE (Bénin) - CAMJ (Burkina Faso) - CAMJ/CBAMFORA (Burkina Faso) - CAMJIH (Burkina Faso) - CARITAS (Luxembourg) - CATSR (Kinshasa/RDC) - CBDC-Ouaga (Burkina Faso) - CCEB (Burkina Faso) - CEFAN (Cameroun) - Cefocrim (Lubumbashi/RDC) - Cellule d'Appui pour la Sauvegarde de l'Ecole Rurale (Guinée Conakry) - Centre Bokolisi (Kinshasa/RDC) - Centre de Mission Chrétienne (Cameroun) - CIBAEVA (Cameroun) - CIDEV ONG (Bénin) - Club Amical Afrique de Guinée (Guinée Conakry) - Club Amical des Elèves et Etudiants pour l'Education, la Culture et Sports (Guinée Conakry) - Club des Amis du Livre (Guinée Conakry) - CLUB JACSE (Burkina Faso) - CLUB UNESCO (Burkina Faso) - Coco Cabana (France) - CODHOD (Kinshasa/RDC) - Conseil des Communautés Africaines en Europe et en Belgique (Belgium) - Fonds Message de Yaguine et Fodé (Belgium) - COVADES (Bénin) - CSACEFA (Nigeria) - Danki (France) - DDE ONG (Bénin) - ECO Bénin ONG (Bénin) - EDD (Bénin) - EDUAF - Education Universelle en Afrique (Luxembourg) - EDUAF-Burundi - Eglise Evangélique des Frères (République Centrafricaine) - Elonga (Kinshasa/RDC) - Enfance chrétienne (Kinshasa/RDC) - Enfants Domestiques (Burundi) - Espace Linga téré (République Centrafricaine) - Expressions (France) - FAWE (Burundi) - FAWE Burkina Faso - Fodesa (Lodja/RDC) - Fondation Généreuse Développement (Cameroun) - Forum National pour la Promotion des Droits de la Femme et de l'Enfant (Mauritanie) - FVS-Amade (Burundi) - Groupement Aide Sociale (République Centrafricaine) - Groupement des femmes centrafricaines pour la plantation de Moringa (République Centrafricaine) - Handicap International (Luxembourg) - Hosanna Ministries (Uganda) - Humanitarians Missionnaires to the Congo (Belgium) - ICA - TOGO - Id (Burkina Faso) - ILDI (Kinshasa/RDC) - International Peace Fondation (Nigeria) - ITSUD (Cameroun) - JEDE (France) - Jeunesse Avenir (Kinshasa/RDC) - K.P.S (Uganda) - KAYDA (Uganda) - La RELEVÉ (Togo) - Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (Belgium) - Le Bon Refuge (Togo) - Le Monde selon les femmes (Belgium) - LE RONIER (Togo) - LevA (Bénin) - MAEJT (Burkina Faso) - Maison de l'Avenir (Belgium) - Maison des Enfants du Monde (Belgium) - Maison Lueur d'Espoir (Burundi) - MARA (Kinshasa/RDC) - MINKANG (France) - MJB (Burkina Faso) - Mutuelle des Amis Solidaires (Cameroun) - Mwindi Kitoko (Belgium) - New Generation (Burundi) - NIDOE-Germany - NIDOE-United Kingdom - Nile Crafts (Uganda) - Nouvelle Vision Africaine (France) - OAPIC ONG (Bénin) - OCD-Burkina (Burkina Faso) - ODES (Bénin) - ODIAE (Togo) - Oser la Vie (Kinshasa/RDC) - Oser la Vie asbl (Belgium) - P2TP (Togo) - PADEV (Togo) - PAGE (Togo) - PASEORSC TOGO - Petits pas (Kasai Occidental/RDC) - Petite Colline (Belgium) - Petits Pas asbl (Belgium) - PFYD-U (Uganda) - Presse Jeune (Cameroun) - Racine de Guinée / Réseau des Jeunes en Population et Développement (Guinée Conakry) - REFED/S (Togo) - Réseau des Jeunes pour le Développement (Burundi) - Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (République Centrafricaine) - RESOPE KARA/FPP (Togo) - SASB (Burundi) - SIRAI (Togo) - SOS Casamance (France) - SOS Sahel (Luxembourg) - SOS Villages d'Enfants Monde (Luxembourg) - SUAF (Togo) - Team Challenge (Uganda) - Turesmeshe Impfuvyi (Burundi) - UCC (Uganda) - UNICEF (Luxembourg) - Unicob (Belgium) - Union des Femmes pour la Promotion et le Développement (Cameroun) - Union pour le Développement et la Coopération (Guinée Conakry) - UNITY FOUNDATION (Luxembourg) - Victory Way (Bénin) - VINODI (Togo) - VODAP (Uganda) - WANGO AFRICA (Nigeria) - Xam Xam Miwa (France) - Y.R.A (Uganda) - Young Men Christian Association (Cameroun) - Youth Indigenous for Development (Cameroun)